

Décembre 1941

No 335

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
PUBLICATION MENSUELLE

Allocutions et Lettres

de S. S. Pie XII

D'avril à juin 1941

Hommage à la Compagnie de Jésus

27 avril 1941

La licence de la mode

22 mai 1941

L'Ordre nouveau

1^{er} juin 1941



Prix: 15 sous



L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTRÉAL

Direction :

SECRÉTARIAT DE L'E. S. P.
1961, RUE RACHEL EST

Administration :

L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

1941

TOUS DROITS RÉSERVÉS



PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1a. *L'Ecole Sociale Populaire.*
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913) . Arthur Saint-Pierre
15. *L'Encyclopédie « Rerum novarum ».* S. S. Léon XIII
- 18-19. — *Contre l'alcool* Dr Joseph Gauvreau
- 20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam.* Abbé Gouin, P. S. S. XXX
30. *L'Utopie socialiste* — I XXX
33. *Les Ecoles maternelles* R. P. Daly, C. S. S. R.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres.* R. P. Trudeau, O. P.
46. *A propos d'immunités* R. P. Gonthier, O. P.
51. *Les Avantages de l'agriculture.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- 53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur.* Abbé Gouin, P. S. S.
55. *Le Comptoir coopératif* Anatole Vanier
59. *Le Clergé et les œuvres sociales.* R. P. Archambault, S. J.
- 62-63-64. *Vers les terres neuves.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
76. *Nos errements agricoles.* R. P. Edgar Colclough, S. J.
86. *Le Problème social et sa solution.* Abbé Edmour Hébert
87. *Les Semaines sociales.* E. S. P.
- 88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme.* Alfred Charpentier
91. *L'Action sociale.* Antonio Perrault
- 92-93. *La Grève et l'enseignement catholique.* R. P. Villeneuve, O. M. I.
94. *Programme d'action sociale.* Edouard Montpetit
96. *L'Organisation professionnelle.* Mgr L.-A. Pâquet
97. *Syndicats patronaux* Abbé Emile Cloutier
100. *Le Salaire.* Abbé Edmour Hébert
102. *La Question des chemins de fer* XXX
103. *Les Caisse Desjardins: œuvre sociale.* Wilfrid Guérin
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada.* E. S. P.
106. *Réformes scolaires.* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie.* Mgr Eugène Lapointe
108. *La Gaspésie* J. W.
110. *La Société catholique de Protection.* E. S. P.
- Problème des narcotiques au Canada.* Olivier Carignan
- Charbon au Canada.* Paul Chartiez, S. J.
- Le Noir qui s'ouvre.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
- Trois Elaps de la question ouvrière.* Abbé Edmour Hébert
- 116-117. *Dans les chantiers.* R. P. J.-A. Desjardins, S. J.
118. *La Mortalité infantile* Dr Joseph Gauvreau
- 120-121. *Le Chômage* Gérard Tremblay
122. *L'Eucharistie et la question sociale.* R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
124. *Le Patriotisme* S. G. Mgr Lafèche
125. *L'Apprentissage* E. S. P.
- 126-127. *Notre problème agricole.* Charles Gagné
128. *Les Forces hydrauliques.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
129. *L'Art ménager* Abbé Arm. Beaugard
130. *Le Domaine rural canadien.* Georges Bouchard
131. *Les Paysans de France.* Georges Bouchard
132. *La Jeune Fille et les œuvres de charité.* R. P. Adélard Dugré, S. J.
- 133-134. *Pour et contre le tabac.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
135. *Vers l'émancipation économique.* G.-E. Marquis
- 136-137. *Le Travail de nuit dans les boulangeries.* XXX
138. *Expansion industrielle dans le Québec.* G.-E. Marquis
139. *Le Logement et la santé.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
142. *L'Education de la Justice.* R. P. Louis Lalande, S. J.
143. *Abolitionnisme ou Réglementation.* R. P. J. Salsmans, S. J.
144. *L'Actionnariat syndical.* Max Turmann
- 145-146. *Le Conseil national d'Education.* C.-J. Magnan
147. *Jeunes d'autrefois, Jeunes d'aujourd'hui.* R. P. Maurice H.-Beaulieu, S. J.
148. *Eclaireurs canadiens-français* R. P. Adélard Dugré, S. J.
- 149-150. *La Pulpe et le Papier.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
151. *L'Atelier syndical fermé* Alfred Charpentier
155. *L'Effort économique de notre race.* Rodolphe Laplante
- 156-157. *La Forêt canadienne.* R. P. Pierre Fontanel, S. J.
158. *Le Caractère de l'adolescent.* R. P. Paul-Emile Farley, C. S. C.
- 159-160. *Les Allocations familiales.* R. P. Léon Lebel, S. J.
161. *L'Association professionnelle.* Abbé Maxime Fortin
162. *Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.* XXX
163. *La Réforme du calendrier* J.-H. Richardson
164. *Les Petites Industries féminines à la campagne* Georges Bouchard

ALLOCUTIONS ET LETTRES

DE S. S. PIE XII

d'avril à juin 1941

ALLOCUTIONS

Hommage à la Compagnie de Jésus

Audience du IV^e centenaire, le 27 avril 1941

Aux sentiments de filiale dévotion que, au nom de la Compagnie de Jésus tout entière, le vénérable et très cher Préposé général, qui la gouverne si dignement depuis nombre d'années, Nous a exprimés, — Nous présentant en ce solennel centenaire les Pères et Frères demeurant à Rome et dans les alentours avec différents groupes de personnes inscrites aux principales œuvres qu'elle dirige, — à ces sentiments Nous ne pouvons que donner une réponse toute de joie en voyant réunie et représentée autour de Nous toute votre Compagnie proche et lointaine, jadis approuvée et établie ici même à Rome par Notre immortel Prédécesseur Paul III; votre Compagnie qui a grandi ici, qui s'est dilatée dans le monde, qui est ressuscitée ici et s'est renouvelée dans une vie où elle a rivalisé de respect et de soumission au Souverain Pontife avec la Compagnie de Jésus des premiers temps.

Aussi avez-vous voulu que Nous fêtions avec vous la joie du quatrième centenaire de la constitution de votre Ordre.

Nous exultons avec vous, car Nous savons bien que la Compagnie voulut et veut toujours vivre au service du Vicaire du Christ. N'était-ce pas là l'intention de

son saint fondateur Ignace, lorsqu'il présenta, offrit et lia par un vœu solennel au Souverain Pontife la petite troupe d'élite de ses premiers compagnons, pour en faire de vaillants champions de l'obéissance à Pierre et de courageux hérauts de la foi du Christ dans le monde? Ainsi l'accueillirent Nos prédécesseurs, qui soutinrent et protégèrent la Société naissante, si bien que le pape Marcel II déclara au premier Préposé général: « Pour vous, rassemblez des soldats et formez des guerriers; quant à Nous, nous les emploierons. »

Penser, sentir, agir avec le Vicaire du Christ: telle est depuis quatre siècles la tâche glorieuse à laquelle la Compagnie de Jésus consacra sa vie et resta fidèle, inébranlable dans le malheur, même lorsque, sous l'injure des temps et sous l'envie du siècle, dans les terreurs de la tempête, une main paternelle l'immolait à la tranquillité de la nef de Pierre. Fidèle dans le malheur, elle le fut et le demeura — inchangée, mais consciente du changement et de la nouveauté des temps, — en recouvrant la vie et cette vigueur qui, la rattachant à la jeunesse et à la maturité du passé, lui assurait un avenir non moins fécond de mérites et de sacrifices, dans son inébranlable dévotion au Siècle apostolique.

Nous n'entendons point célébrer vos louanges et exalter l'esprit ardent qui, sous différentes formes, multiplie les héros des saintes légions de l'Église. L'histoire de vos quatre siècles de vie et d'œuvres parle d'elle-même avec l'éloquence des faits le langage de vos admirables succès dans l'action et la souffrance romainement catholique.

Mais qu'est-ce que l'âme de cette histoire, sinon l'esprit du grand blessé de Pampelune, cet esprit qui, sur son lit de malade, transforma le chevalier mondain en bon soldat du Christ? Cet esprit intérieur, qu'il infusa à ses premiers compagnons, n'est-il pas le secret de l'efficacité spirituelle de leur travail et des fruits de leurs

œuvres? Certains veulent attribuer ces succès aux circonstances des temps. Sans doute, celles-ci contribuèrent à former et mettre en lumière un Benoît, un Bernard, un Dominique, un François et même un Ignace de Loyola; mais leur esprit et l'élan d'ardeur de ces hommes, qui frappa « là où les résistances étaient les plus fortes », ne naquirent point de ces circonstances, mais plutôt de leur esprit et de leur cœur, car ils puisaient dans l'Esprit de Dieu la lumière et le courage; aussi n'étaient-ils pas moins émus à la vue du tumulte et des misères de leurs temps qu'ardents à établir sur le fondement commun des trois vœux de religion le rempart de leurs œuvres et de leurs saintes entreprises pour le bien de l'Église et des peuples. C'est de cette roche que jaillirent leurs forces; ainsi sortirent de la jeune Compagnie de Jésus les deux forces qu'il Nous plaît, en cette occasion, de vous indiquer d'une façon spéciale comme décisive pour votre activité, chers fils, même dans le temps présent.

La première, c'est qu'Ignace, âme de feu, qui aurait voulu mettre le feu à l'univers entier, se lança, intrépide, partout où une affaire décisive était en jeu. Tel est le caractère des héros du Christ, tel est le caractère d'Ignace, qui, à l'instar de Paul, voulait ses fils *homines mundo crucifixos et quibus mundus ipse sit crucifixus*, sanctifiés par l'esprit et la pratique de la pauvreté, de la parfaite obéissance, de la mortification même extérieure. Il s'élève contre la fuite pusillanime dans le repos du secondaire et de l'accessoire, lieu de refuge où l'on se dispense d'entreprendre ce qui est ardu et ce qui, étant plus important, coûte le plus.

A cet égard, rien de plus significatif et de plus caractéristique que le livre de ses Exercices spirituels, code des batailles et des victoires intimes de l'homme, où se décide ou se raffermi le cours de la vie vers le but pour lequel nous sommes ici-bas. Dans cette arène de l'âme

où l'intelligence et la volonté, tout l'accessoire étant écarté, luttent et bataillent, méditent et contemplant, repoussent ou acceptent, quiconque y entre généreusement finit par rester vaincu et convaincu, théoriquement et pratiquement; il fera pénétrer en lui les vérités décisives qui trempent l'esprit et jaillissent du contraste de la vie et de la mort, du temps et de l'éternité de l'homme déchu et soupirant vers la résurrection et du Christ qui enseigne, souffre et ressuscite pour le conduire avec lui au triomphe.

Ainsi se forma personnellement Ignace; car cette renaissance spirituelle contient toute la valeur spirituelle de l'homme, témoin le plus sage des rois qui, après avoir éprouvé l'infinie vanité de toutes choses, traça cette sentence: « Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là le tout de l'homme. » De cette arène, Ignace sortit à la recherche de ses compagnons, pour fonder et gouverner, comme Préposé général, son Ordre, rassembler et concentrer des forces en vue des grands desseins et des entreprises décisives qu'il signala et confia à l'ascétisme intérieur et au zèle apostolique de ses fils.

De ce principe intime, fondamental, les religieux de la Compagnie de Jésus sont partis, silencieusement, avec un grand courage et une grande confiance en Dieu, pour entreprendre des œuvres excellentes pour l'Église, pour la société, pour la conversion des infidèles dans les vastes territoires des Missions, pour la défense de la foi. Lorsque l'Ordre a accompli quelque chose de grand, de profond, de stable, ce fut toujours sur ce fondement. A cet égard, entre les multiples œuvres entreprises par la Compagnie de Jésus depuis ses origines, l'une Nous semble tout particulièrement refléter ce principe essentiel: le travail dans le domaine de l'école et de l'éducation: travail qui pénètre dans l'esprit de la jeunesse pour former en elle cette humanité que, en butte aux premières passions, on veut éclairer, diriger et conduire vers la vertu et vers Dieu.

S'il est vrai que l'enfant, engagé dans une voie, ne s'en éloignera plus même lorsqu'il aura vieilli, on a tort de séparer dans l'adolescent la formation littéraire et la formation morale, l'éducation de l'esprit et l'éducation du cœur. A ce péril et dommage auxquels sont exposés les enfants des familles chrétiennes dans toute la grâce de leur adolescence, le génie et le zèle d'Ignace pourvurent largement, ami industrieux d'une solide et sainte formation de la jeunesse, et c'est une des gloires de la Compagnie, reconnue spécialement par Notre Prédécesseur Grégoire XIII, qu'une de ses principales tâches soit de former la jeunesse à la religion et aux sciences: *religioni ac bonis artibus*.

Ainsi opérèrent vos aînés, et Rome en a dans le Collège romain un insigne témoin. C'était une activité qui se développait dans le silence et sans bruit, et il Nous plaît de proclamer bien haut qu'elle est le second titre important de vos mérites envers le Christ et l'Église, envers la famille et la société. La vérité religieuse et morale, qui, aux côtés des belles-lettres, s'imprime dans les jeunes âmes, y pénètre plus profondément, parce que plus vive et plus disposée — même lorsque les tempêtes des passions la submergent — à émerger au-dessus des flots et des années plus mûres, alors que, au déclin de la vie, passe la figure de ce monde.

Cette activité se pratiquait selon des méthodes strictement choisies et éprouvées, et votre Ordre n'a pas hésité à engager de nombreux et merveilleux talents dans les Collèges, les Instituts supérieurs, les Universités d'Europe, du Nouveau Monde et de l'Orient, et a accompli par là une œuvre où un célèbre auteur moderne allemand, qui ne partageait point vos croyances religieuses, a vu « quelque chose de l'action silencieuse, mais irrésistible des forces de la nature; sans passion ni tumulte, sans agita-

tion ni précipitation, elle avance pas à pas » (Paulsen, *Geschichte des gelehrten Unterrichts*).

Nous savons bien que, dans ce travail silencieux et tranquille — si tant est qu'on puisse parler de tranquillité dans l'arène de la lutte pour le bien et la vérité, — vous avez confiance dans la bonne cause à laquelle vous vouez de supérieures énergies d'intelligence et de cœur qui, dans le présent et l'avenir, comme dans le passé, déterminent, garantissent, soutiennent l'action, la valeur et le nom de la Compagnie dans le domaine universel de l'apostolat de l'Église catholique.

Cet apostolat de la foi et de la vérité, les immenses ruines qui s'accumulent dans les esprits des hommes et dans les biens terrestres demandent qu'il soit de la taille d'un géant et égal à l'âpreté des douleurs et des angoisses, tristes effets des discordes des peuples.

Dans cette grande œuvre de restauration spirituelle, Nous acceptons avec une grande joie le concours que Nous offre la Compagnie et Nous reconnaissons dans l'aide qu'elle Nous promet l'ardeur d'esprit, de charité et de sacrifice qui rendit si glorieux votre fondateur et en fit un bienfaiteur de l'Église et de la société, comme vos champions élevés sur les autels, parmi lesquels brille le saint rappelé tout à l'heure par votre Préposé général, Pierre Canisius, parfait disciple d'Ignace, lorsqu'il concentre toutes ses forces sur les grands buts qu'il vise.

Vous Nous avez présenté, comme symbole de vos intimes aspirations et en souvenir du centenaire que vous fêtez, un reliquaire contenant des dépouilles de vos saints, dépouilles qui furent un jour animées par ces esprits immortels qui, au ciel, contemplant déjà la face de Dieu et renforcent par les leurs les prières et les sacrifices que vous Nous avez offerts comme un bouquet de fleurs.

De l'un et l'autre don, Nous vous remercions paternellement, comme aussi de votre présence; elle Nous fait

partager non seulement vos joies, mais vos profondes afflictions et tribulations, qui, à l'heure présente, se mêlent à votre liesse, la vie de votre Institut religieux né différant aucunement de celle de l'Église.

Comme elle tire sa vie de quatre siècles de l'esprit du Christ, qui lui donna son nom, ainsi votre Compagnie se greffe sur l'histoire de l'Église avec son grand fondateur, ses saints et ses martyrs, avec la légion de ses infatigables hérauts de la foi, avec ses docteurs et maîtres, avec ses écoles d'études inférieures et supérieures, avec les congrégations de la Sainte Vierge, avec les Exercices spirituels et l'Apostolat de la Prière, avec l'Institut de culture religieuse et la Ligue missionnaire des étudiants et avec nombre d'autres œuvres, dont Nous ne cessons de remercier Dieu pour vous dans Nos prières. Puisse le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, vous donner toujours plus abondant l'esprit de sagesse qui vous révèle sa connaissance et tourne à sa plus grande gloire.

Aussi, comme gage des faveurs du ciel, Nous invoquons la munificence de Dieu sur votre vénéré Préposé général et sur la Curie générale, sur tous les Supérieurs et Provinces religieuses, sur tous les Collèges et Universités, les Œuvres et les Missions, sur toute la Compagnie de Jésus, qui travaille et souffre dans le monde entier, sans s'effrayer des tempêtes que son fondateur, loin de les redouter, a désirées; et pour que, de ses quatre siècles de vie saintement féconde, elle tire motif d'entreprendre de nouvelles et non moins fécondes œuvres au service du Christ et de l'Église, Nous vous accordons à tous, présents et lointains, Notre bénédiction apostolique.

La licence de la mode

*Allocution prononcée en la fête de l'Ascension à la Jeunesse
d'Action catholique féminine, le 22 mai 1941*

Vive est pour Nous la joie, chères filles, de bénir à nouveau en vous la sainte « croisade de la pureté » que vous avez si opportunément entreprise et que vous continuez courageusement sous la puissante protection de la Vierge toute pure, Marie immaculée. Le digne et heureux nom de croisade, que vous avez choisi, arbore une croix brillante, phare de salut pour le monde, et évoque les glorieux souvenirs historiques des croisades des peuples chrétiens, saintes expéditions et batailles livrées, sous les drapeaux sacrés, pour la conquête des Lieux Saints et pour défendre les pays catholiques contre les invasions et les menaces des infidèles.

Vous aussi vous entendez défendre un domaine catholique, la terre de la pureté, y conquérir et conserver ces lis qui répandent leur parfum dans les familles, les réunions d'amis, les rues, les assemblées, les spectacles, les divertissements publics et privés. C'est une croisade contre les ennemis de la morale catholique, contre les périls que créent aux bonnes mœurs les flots puissants de l'immoralité qui débouchent dans toutes les rues et envahissent toutes les classes sociales.

Qu'aujourd'hui un tel péril existe partout, ce n'est pas le cri de la seule Église; parmi les hommes étrangers à la loi chrétienne, les esprits les plus clairvoyants et soucieux du bien public en dénoncent hautement les épouvantables menaces pour l'ordre social et pour l'avenir des nations; les excitations à l'impureté qui vont présentement se multipliant empoisonnent les racines de vie, alors que le frein du mal est affaibli par l'indulgence d'une partie de plus en plus étendue de la conscience publique, aveugle en face des désordres moraux les plus répréhensibles.

La vie de l'homme sur terre — même dans les siècles chrétiens — est toujours une bataille. Nous devons sauver nos âmes et celles de nos frères dans notre temps et aujourd'hui le péril est certainement plus grand, car les artifices qui excitent les passions ont extraordinairement augmenté, alors qu'en d'autres temps ils étaient confinés dans des cercles restreints: le progrès de la presse, les éditions à bon marché comme celles de luxe, les photographies, les illustrations, les reproductions artistiques de toute forme et couleur et de tout prix, les cinématographes, les spectacles de variétés et cent autres moyens propagent les appâts du mal et les mettent dans les mains de tous, grands et petits, femmes et filles. N'y a-t-il pas une mode qui s'étale aux yeux de tous, audacieuse et mal-séante à une jeune fille élevée chrétiennement? Et le cinéma ne fait-il pas assister à des représentations qui, autrefois, se réfugiaient dans des enceintes où l'on n'aurait jamais osé mettre le pied?

En face de ces périls, les pouvoirs publics ont pris en plusieurs pays des dispositions d'ordre législatif ou administratif en vue d'endiguer le débordement de l'immoralité. Mais, dans le domaine des mœurs, l'action extérieure des autorités, même les plus puissantes, pour louable, utile et nécessaire qu'elle soit, ne réussira jamais à obtenir seule ces fruits sincères et salutaires qui guérissent les âmes, sur lesquelles doit opérer une force puissante.

Sur les âmes doit opérer l'Église, et à son service l'Action catholique, en étroite union et sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique, en combattant les périls de l'inconduite dans tous les domaines: dans celui de la mode, de l'hygiène et du sport, dans le domaine des relations sociales et des divertissements. Vos armes seront votre parole et votre exemple.

Nous ne Nous proposons pas de retracer ici le tableau trop connu des désordres qui se présentent à vos yeux : vêtements si exigus ou tels qu'ils semblent faits plutôt pour mettre davantage en relief ce qu'ils devraient voiler, parties de sport qui se déploient dans des conditions de vêtements, d'exhibitions et de camaraderie inconciliables avec la modestie même la moins exigeante; danses, spectacles, auditions, lectures, illustrations, ornements, où la manie du divertissement et du plaisir accumule les périls les plus graves.

Nous entendons plutôt maintenant vous rappeler et vous exposer les principes de la foi catholique qui, en ces matières, doivent éclairer votre jugement, guider vos pas et votre conduite, inspirer et soutenir votre lutte spirituelle.

C'est bien d'une lutte qu'il s'agit. La pureté des âmes, vivant de la grâce surnaturelle, ne se conserve ni ne se conservera jamais sans combat. Heureuses êtes-vous d'avoir reçu dans vos familles, à l'aube de votre vie, avec le baptême, une vie plus élevée, la vie divine. Enfants inconscientes d'un si grand don et d'une si grande félicité, vous n'avez alors point eu à combattre,—comme des âmes plus mûres, moins heureuses que vous, — pour la conquête d'un si haut bien; mais vous-mêmes ne le conserverez point sans lutte. Si la grâce purifiante et sanctifiante, qui vous a réconciliées avec Dieu comme filles d'adoption et héritières du ciel, a effacé dans votre âme le péché originel, elle n'en a pas moins laissé le triste héritage d'Adam, qui est ce déséquilibre intérieur, la lutte, que sentait même le grand apôtre saint Paul, qui, tout en prenant plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur, voyait dans ses membres une autre loi du péché: loi des passions et des inclinations désordonnées, qui ne se laissent jamais pleinement dompter et avec lesquelles, allié de la chair et du monde, conspire un ange de Satan dont les tentations molestent les âmes.

Telle est la guerre entre l'esprit et la chair, si ouvertement attestée par la révélation divine, que, à l'exception de la Vierge bienheureuse, il est vain de s'imaginer qu'une vie humaine existe qui soit à la fois pure et vive sans vigilance et sans combat.

Ne donnez point dans l'illusion de croire votre âme insensible aux excitations, invincible aux appâts et aux périls. Il est vrai que l'habitude, souvent, réussit à rendre l'esprit moins sujet à de telles impressions, surtout lorsqu'il en est détourné et absorbé dans ses forces vives par l'exercice d'une activité professionnelle ou intellectuelle plus élevée; mais s'imaginer que toutes les âmes, si enclines au sentiment, sachent se rendre insensibles aux excitations jaillissant des images qui, colorées des appâts du plaisir, saisissent l'imagination, imaginer cela serait supposer que puisse jamais cesser ou diminuer la maligne complicité que ces périlleuses instigations trouvent dans les instincts de la nature humaine déçue et désordonnée.

Cette lutte inévitable, vous l'acceptez courageusement et chrétiennement. Le but de votre action commune ne peut donc être de la supprimer totalement; elle doit tendre à obtenir que ce combat spirituel nécessaire ne soit point rendu aux âmes plus difficile, plus périlleux par les circonstances extérieures, par l'atmosphère où les cœurs qui en souffrent les assauts doivent le soutenir et le poursuivre.

Sur les champs de bataille de l'Église, où s'affrontent la vertu et le vice, vous rencontrerez toujours quelques caractères auxquels Dieu a donné une trempe intrépide, héroïque, qui, soutenus par la grâce, ne se laissent ébranler ni renverser par aucune impulsion, et savent franchement se maintenir incorruptibles et purs au milieu de la fange qui les entoure, pareils à un bon levain de régénération

pour ce grand nombre d'âmes — rachetées, elles aussi, par le sang du Christ, — qui font masse autour d'eux.

Le but de votre lutte est donc que la pureté chrétienne, condition de salut pour les âmes, devienne moins ardue pour toutes les bonnes volontés, de sorte que les tentations, nées de contingences extérieures, ne surpassent pas la résistance que, avec la grâce de Dieu, la médiocre vigueur de beaucoup d'âmes sait y opposer.

Pour réaliser des résolutions si saintes et si vertueuses il convient d'agir sur des milieux et des courants d'idées sur lesquels peut influer une action commune, alors qu'une action individuelle et isolée n'a qu'une efficacité limitée ou nulle. Si l'union fait la force, seul un groupe compact, aussi nombreux que possible, d'esprits chrétiens résolus et sans crainte, saura, où leur conscience parle et l'exige, secouer le joug de certains milieux, secouer le joug de la tyrannie, aujourd'hui plus forte que jamais, des modes de toute sorte, modes du vêtement, modes dans les usages et les coutumes de la vie.

Le mouvement de la mode n'a en lui-même rien de mauvais: il naît spontanément, de la sociabilité humaine, suivant l'impulsion qui incline à se mettre en harmonie avec ses semblables et avec les habitudes des personnes parmi lesquelles on vit. Dieu ne vous demande point de vivre en dehors de votre temps, de rester indifférentes aux exigences de la mode au point de vous rendre ridicules en vous habillant à l'encontre des goûts et des usages de vos contemporaines, sans vous préoccuper de ce qui leur plaît. Aussi l'angélique saint Thomas affirme-t-il que dans les choses extérieures, dont l'homme use, il n'y a nul vice, mais que le vice vient de l'homme qui en use immodérément, alors que la modestie et la simplicité suffisaient.

Et le même saint Docteur va jusqu'à dire qu'il peut y avoir vertu pour la femme à s'orner, lorsqu'elle le fait

modérément, conformément à son état et avec une intention droite: lorsque les femmes portent des ornements en harmonie avec leur état et leur dignité et suivent avec modération les coutumes de leurs pays, ce sera pour elles un acte de la vertu de modération qui imprime une mesure à la démarche, à l'attitude, au vêtement et à tous les mouvements extérieurs.

Dans l'attitude à observer à l'égard de la mode, la vertu fuit les extrêmes. Ce que Dieu vous demande, c'est de vous souvenir sans cesse que la mode n'est pas ni ne peut être la règle suprême de votre conduite; qu'au-dessus de la mode et de ses exigences il y a des lois, des principes supérieurs et immuables, qui ne sauraient être sacrifiés au gré du plaisir ou du caprice. Ces principes ont été proclamés par Dieu, par l'Église, par les saints et les saintes, par la raison et la morale chrétienne, signaux marquant les limites au delà desquelles on ne voit plus fleurir les lis et les roses, au delà desquelles la pureté, la modestie, la dignité et l'honneur féminin n'exhalent plus leur parfum, mais où souffle et domine un air malsain de légèreté, de langage oblique, de vanité audacieuse, de fatuité non moins dans le cœur que dans l'habillement.

Tels sont les principes que saint Thomas d'Aquin énonce touchant l'ornement de la femme; il rappelle également les principes suivants: alors qu'il marque l'ordre de notre charité, de nos affections, le bien de notre âme l'emporte sur celui de notre corps, et à l'avantage de notre corps nous devons préférer le bien de l'âme de notre prochain.

Vous voyez donc qu'il est une limite qu'aucune forme de mode ne peut faire dépasser, une limite au delà de laquelle la mode devient une cause de ruines pour l'âme de la femme et pour l'âme d'autrui.

Certaines jeunes filles diront peut-être que telle façon de vêtement est plus commode et plus hygiénique: mais si elle devient pour le salut de votre âme un péril grave et prochain, elle n'est certainement pas hygiénique pour votre esprit: vous avez le devoir d'y renoncer. La volonté de sauver leur âme a rendu héroïques les martyres — telles les Agnès et les Cécile — au milieu des tourments et des lacérations de leur corps virginal; vous, leurs sœurs dans la foi, dans l'amour du Christ, dans l'estime de la vertu, vous ne trouveriez pas au fond de votre cœur le courage et la force de sacrifier un peu de bien-être, un avantage physique, si l'on veut, pour conserver saine et pure la vie de vos âmes?

Et si, pour son propre plaisir, nul n'a le droit de mettre en péril le salut physique d'autrui, n'est-il pas encore moins licite de compromettre le salut des âmes? Si, — comme le prétendent certaines, — une mode audacieuse ne fait sur elles aucune impression mauvaise, que savent-elles de l'impression qu'elles causent aux autres?

On a très justement fait observer que, si certaines chrétiennes soupçonnaient les tentations et les chutes qu'elles causent à autrui par leurs vêtements et les familiarités auxquelles elles accordent si peu d'importance, elles s'épouvanteraient de leur responsabilité.

O mères chrétiennes, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls, de hontes mal contenues vous préparez à vos fils et à vos filles en les accoutumant imprudemment à vivre à peine couverts, et en leur faisant perdre le sens de la modestie, vous rougiriez de vous-mêmes et vous redouteriez l'injure que vous vous faites à vous-mêmes et le tort que vous causez aux enfants que le ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement.

Et ce que Nous disons aux mères, nous le répétons à nombre de femmes croyantes et mêmes pieuses, qui, acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, font,

par leur exemple, tomber les dernières hésitations qui retiennent une foule de leurs sœurs loin de cette mode qui pourra devenir pour elles une source de ruine spirituelle.

Tant que certaines toilettes provocantes restent le triste privilège de femmes d'une réputation douteuse et quasi le signe qui les fait reconnaître, nul n'osera les adopter; mais dès qu'elles seront portées par des personnes au-dessus de tout soupçon, on n'hésitera plus à suivre le courant, un courant qui entraînera peut-être aux pires chutes.

Belle est la vertu de la pureté et suave la grâce qui brille non seulement dans la conduite, mais encore dans la parole qui n'outrepasse jamais les limites de la bienséance et de la politesse, et qui assaisonne d'amour l'avis et l'avertissement.

La génération chaste est aussi éclatante de grâce devant Dieu que devant les hommes: aux jours d'épreuves, de souffrances, de sacrifices et d'austères devoirs où nous vivons, elle ne craint point de s'élever à la hauteur des graves devoirs qu'impose la Providence. Aujourd'hui, chères filles, la Croisade, pour vous, n'est point dans l'épée, le sang ou le martyre, mais dans l'exemple, la parole et l'exhortation. Contre vos énergies et vos résolutions se dresse le démon de l'impureté et de la licence des mœurs; levez le regard vers le ciel, d'où vous contemplant le Christ et l'Immaculée Vierge sa Mère; soyez fortes et inflexibles dans l'accomplissement de votre devoir de chrétiennes; prenez la défense de la pureté et marchez contre la corruption qui rend faible la jeunesse; rendez ce service, qui surpasse tout prix, à votre chère patrie, en travaillant et coopérant efficacement à répandre dans les âmes plus de pureté et de candeur; par là, vous les rendrez plus prudentes, plus vigilantes, plus droites, plus fortes, plus généreuses.

(*La Croix*, 25 juin 1941.)

L'Ordre nouveau

Discours pour commémorer le cinquantième anniversaire de Rerum novarum, prononcé en la fête de la Pentecôte, le 1^{er} juin 1941

La solennité de la Pentecôte, jour de la glorieuse naissance de l'Église du Christ, est pour Notre cœur, chers fils de l'univers entier, une douce et opportune invitation, riche de hauts enseignements, à vous adresser, au milieu des difficultés et des conflits du temps présent, un message d'amour, d'encouragement et de réconfort. Nous vous parlons à un moment où toutes les énergies physiques et intellectuelles d'une portion sans cesse croissante de l'humanité sont tendues, à un degré d'intensité inconnu jusqu'ici, sous l'inexorable loi de fer de la guerre, et où d'autres antennes font rayonner des accents pleins d'exaspération et d'acrimonies, de scissions et de luttes.

Mais les antennes de la colline Vaticane, de cette terre que le martyr et le tombeau du premier Pierre ont consacrée comme centre authentique de la Bonne Nouvelle et de sa bienfaisante diffusion dans le monde, ne peuvent transmettre que des paroles se pénétrant et s'inspirant de l'esprit consolateur de la prédication qui à la première Pentecôte, par la voix de Pierre, retentit dans Jérusalem tout émue: esprit d'ardent amour apostolique, esprit qui n'éprouve pas de désir plus vif et de joie plus sainte que de conduire tous, amis et ennemis, aux pieds du Crucifié du Golgotha, au tombeau glorieux du Fils de Dieu et du Rédempteur du genre humain, pour les convaincre tous qu'en lui seul, dans la vérité enseignée par lui, dans l'amour montré par lui à combler de biens et à guérir, et vécu jusqu'à se sacrifier lui-même pour la vie du monde, les individus et les peuples pourront trouver le salut véritable et un bonheur durable.

A cette heure, lourde d'événements encore entre les mains de la Providence divine qui dirige l'histoire des

nations et veille sur l'Église, c'est pour Nous, chers fils, une joie et une satisfaction intimes de vous faire entendre la voix du Père commun, de vous appeler pour ainsi dire à une brève réunion de l'univers catholique, afin que vous puissiez expérimenter dans le lien de la paix, la douceur du *cor unum* et de l'*anima una*¹ qui, sous l'impulsion de l'Esprit-Saint, cimentait la communauté de Jérusalem au jour de la Pentecôte. Plus les conditions créées par la guerre rendent en bien des cas difficile un contact direct et vivant entre le Souverain Pontife et son troupeau, plus grande est la reconnaissance avec laquelle Nous saluons le trait d'union que le génie inventif de notre époque lance en un instant à travers l'éther, mettant immédiatement en contact, par-dessus monts, mers et continents, tous les coins de la terre. Et ce qui pour beaucoup est arme de combat, se transforme pour Nous en un providentiel instrument d'apostolat, actif et pacifique, réalisant dans un sens nouveau la parole de l'Écriture: *In omnem terram exivit sonus eorum et in fines orbis terrae verba eorum*². Ainsi semble se renouveler le grand miracle de la Pentecôte, quand les peuples divers venus à Jérusalem des pays de toute langue écoutaient dans leur propre idiome la voix de Pierre et des Apôtres. C'est avec une sincère satisfaction que Nous Nous servons aujourd'hui de ce moyen merveilleux pour attirer l'attention du monde catholique sur un anniversaire qui mérite d'être inscrit en lettres d'or dans les fastes de l'Église: le cinquante-naire de la publication, le 15 mai 1891, de l'encyclique sociale fondamentale de Léon XIII, *Rerum novarum*.

Poussé par la conviction profonde que l'Église a non seulement le droit, mais le devoir de prononcer une parole autorisée sur les questions sociales, Léon XIII adressa au monde son message. Non qu'il entendit fixer des règles

1. Cf. *Act.*, iv, 32.

2. *Psal.* xviii, 5; *Rom.*, x, 18.

sur le terrain purement pratique, technique peut-on dire, de l'organisation sociale; car il le savait bien et c'était évident, et Notre prédécesseur de sainte mémoire Pie XI le déclarait de nouveau il y a dix ans dans son encyclique commémorative *Quadragesimo anno*, l'Église ne s'attribue pas une telle mission. Dans le monde du travail, pour le développement dans une saine responsabilité de toutes les énergies physiques et spirituelles des individus, pour leurs libres organisations, s'ouvre un vaste champ d'action multiforme, dans lequel les pouvoirs publics interviennent en intégrant et ordonnant, d'abord par le moyen des corporations locales et professionnelles, et enfin par la puissance de l'État lui-même, dont l'autorité sociale, supérieure et modératrice, a l'importante mission de prévenir les troubles de l'équilibre économique résultant de la multiplicité et des conflits des égoïsmes opposés, individuels et collectifs.

Incontestable en revanche est la compétence de l'Église dans cette part de l'ordre social qui entre en contact avec la morale, pour juger si les bases d'une organisation sociale donnée sont conformes à l'ordre immuable des choses que Dieu a manifesté par le droit naturel et la révélation, double manifestation dont se réclame Léon XIII dans son encyclique. Et avec raison: les principes du droit naturel et les vérités révélées viennent, en effet, par des voies diverses, comme deux courants non contraires, mais convergents, de la même source divine; et l'Église, gardienne de l'ordre surnaturel chrétien, dans lequel s'unissent nature et grâce, a la mission de former les consciences, les consciences donc aussi de ceux qui sont appelés à trouver des solutions pour les problèmes et les devoirs imposés par la vie sociale. De la forme donnée à la société, en harmonie ou non avec les lois divines, dépend et s'infiltré le bien ou le mal des âmes, c'est-à-dire si les hommes, appelés tous à être vivi-

fiés par la grâce du Christ, respireront les contingences terrestres du cours de leur vie, l'air sain et vivifiant de la vérité et des vertus morales, ou le microbe morbide et souvent mortel de l'erreur et de la dépravation. Devant de telles considérations et prévisions, comment pourrait-il être permis à l'Église, Mère si aimante et si soucieuse du bien de ses fils, de rester indifférente à la vue de leurs dangers, de se taire, ou de faire comme si elle ne voyait pas et ne comprenait pas des conditions sociales qui, volontairement ou non, rendent ardue ou pratiquement impossible une conduite chrétienne, conforme aux commandements du Souverain Législateur ?

Conscient d'une si grave responsabilité, Léon XIII, en adressant au monde son encyclique, montrait à la conscience chrétienne les erreurs et les dangers d'un socialisme matérialiste, les funestes conséquences d'un libéralisme économique, souvent inconscient, ou oublieux, ou dédaigneux des devoirs sociaux; et il exposait avec une magistrale clarté et une admirable précision les principes aptes à améliorer graduellement et pacifiquement les conditions matérielles et spirituelles de l'ouvrier.

Que si aujourd'hui, chers fils, cinquante ans après la publication de l'encyclique, vous Nous demandez jusqu'à quel point et dans quelle mesure l'efficacité de sa parole a répondu aux nobles intentions, aux pensées riches de vérité, aux directions bienfaisantes conçues et suggérées par le sage Auteur, Nous croyons devoir répondre: c'est précisément afin de rendre à Dieu tout-puissant, du fond de Notre âme, d'humbles actions de grâces pour le don accordé il y a cinquante ans à l'Église avec cette encyclique de son Vicaire ici-bas, et pour le louer du souffle de l'Esprit régénérateur qui par elle s'est répandu depuis lors et n'a cessé de croître sur l'humanité entière, que, en cette solennité de la Pentecôte, Nous Nous sommes proposé de vous adresser Notre parole.

Déjà Notre prédécesseur Pie XI, dans la première partie de son encyclique commémorative, a exalté la splendide moisson qu'a fait mûrir *Rerum novarum*, germe fécond, d'où s'est développée une doctrine sociale catholique qui offrit aux fils de l'Église, prêtres et laïques, le plan et les moyens d'une féconde reconstruction sociale; en sorte que c'est elle qui a fait surgir sur le terrain catholique des institutions bienfaisantes, nombreuses et variées, et des centres florissants d'aide mutuelle pour soi et pour les autres. Quelle prospérité matérielle et naturelle, quels fruits spirituels et surnaturels, les ouvriers et leurs familles n'ont-ils pas trouvés dans les unions catholiques! Combien efficace et répondant aux besoins ne s'est pas montrée la contribution des Syndicats et des Associations en faveur des classes agricoles et moyennes, pour en soulager les misères, en assurer la juste défense, et ainsi, en calmant les passions, mettre la paix sociale à l'abri des troubles.

Et ce ne fut pas là le seul gain. L'encyclique *Rerum novarum*, en allant au peuple pour l'embrasser avec estime et amour, a pénétré dans les esprits et les cœurs de la classe ouvrière et y a mis un sentiment de dignité chrétienne et civile; à tel point, qu'avec le cours des ans, l'active puissance de son influence a pris un tel développement et une telle étendue que les normes posées par elle sont devenues le patrimoine quasi commun de la famille humaine. Tandis que l'État, au dix-neuvième siècle, par superstition de liberté, considérait comme son unique but de sauvegarder la liberté et ses droits, Léon XIII l'avertissait qu'il avait aussi le devoir de s'appliquer à la prévoyance sociale, pourvoyant au bien-être du peuple entier et de tous ses membres, particulièrement des faibles et des déshérités, par une large politique sociale et la création d'un droit du travail. A sa voix a répondu un puissant écho; et c'est un sincère devoir de justice de recon-

naître les progrès que, dans beaucoup de nations, la sollicitude de l'autorité civile a fait réaliser à la condition des travailleurs. Ce fut donc à raison qu'il a été dit que *Rerum novarum* était devenu la Grande Charte de l'activité sociale chrétienne.

Pendant ce temps s'écoulait un demi-siècle qui, sur le terrain des nations et des sociétés, a laissé de profonds sillons et de tristes germes. Les questions que les changements et bouleversements sociaux et surtout économiques imposaient depuis *Rerum novarum* à l'examen de la morale, ont été traitées avec une pénétrante acuité par Notre prédécesseur immédiat dans l'encyclique *Quadragesimo anno*. La dizaine d'années qui a suivi n'a pas été moins riche que les précédentes en surprises de la vie sociale et économique, et est allée verser ses eaux agitées et obscures dans l'océan d'une guerre dont les vagues peuvent avoir contre l'économie et la société des chocs imprévisibles.

Quels seront les problèmes et les entreprises particulières, peut-être totalement nouveaux, qu'offrira à la sollicitude de l'Église la vie sociale au lendemain du conflit qui met aux prises tant de peuples, il est bien difficile à l'heure actuelle de l'indiquer et de le prévoir. Toutefois, puisque le futur a ses racines dans le passé, puisque l'expérience des dernières années doit servir d'enseignement pour l'avenir, Nous avons pensé saisir l'occasion de l'actuelle commémoration pour venir rappeler des principes directifs de morale sur trois valeurs fondamentales de la vie sociale et économique; et Nous le ferons en Nous inspirant de l'esprit même de Léon XIII et en développant ses vues, vraiment plus que prophétiques, annonciatrices de l'immense marche sociale des temps. Ces trois éléments fondamentaux qui s'entrecroisent, s'unissent et s'appuient mutuellement sont: l'usage des biens matériels, le travail, la famille.

USAGE DES BIENS MATÉRIELS

L'encyclique *Rerum novarum* expose sur la propriété et sur la subsistance de l'homme des principes qui, avec le temps, n'ont rien perdu de leur force originelle et, aujourd'hui, après cinquante ans, conservent encore et répandent aussi vivifiante leur intime fécondité. Sur leur point fondamental Nous avons Nous-même rappelé l'attention générale dans Notre encyclique *Sertum Laetitiae* adressée aux évêques des États-Unis de l'Amérique du Nord: point fondamental qui consiste, comme Nous disions, dans l'affirmation de l'imprescriptible exigence « que les biens créés par Dieu pour tous les hommes soient également à la disposition de tous, selon les principes de la justice et de la charité ».

Tout homme, en tant qu'être vivant doué de raison, tient en fait de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre, quoiqu'il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail l'actuation pratique de ce droit. Un tel droit individuel ne saurait en aucune manière être supprimé, pas même par d'autres droits certains et reconnus sur des biens matériels. Sans doute, l'ordre naturel, venant de Dieu, requiert aussi la propriété privée et la liberté du commerce réciproque des biens par échanges et donations, comme en outre la fonction régulatrice du pouvoir public sur l'une et l'autre de ces institutions. Tout cela néanmoins reste subordonné à la fin naturelle des biens matériels, et ne saurait se faire indépendamment du droit premier et fondamental qui en concède l'usage à tous, mais plutôt doit servir à en rendre possible l'actuation en conformité avec cette fin. Ainsi seulement on pourra et devra obtenir que propriété et usage des biens matériels apportent à la société paix féconde et vivante stabilité, qu'il n'en résulte pas au contraire un état de choses précaire, générateur de luttes et de jalousies, et

abandonné à la merci du jeu impitoyable de la force et de la faiblesse.

Le droit originaire à l'usage des biens matériels, parce qu'il est en intime connexion avec la dignité et les autres droits de la personne humaine, offre à celle-ci, sous les formes rappelées à l'instant, une base matérielle sûre, de souveraine importance pour s'élever à l'accomplissement de ses devoirs moraux. La protection de ce droit assurera la dignité personnelle de l'homme et lui donnera la facilité de s'appliquer à remplir, dans une juste liberté, cet ensemble de constantes obligations et décisions dont il est directement responsable envers le Créateur. C'est en effet à l'homme qu'appartient le devoir entièrement personnel de conserver et de porter à plus de perfection sa propre vie matérielle et spirituelle, pour atteindre la fin religieuse et morale que Dieu a assignée à tous les hommes et leur a donnée comme une norme suprême, les obligeant toujours et dans tous les cas, antérieurement à tous leurs autres devoirs.

Sauvegarder le domaine intangible des droits de la personne humaine et lui faciliter l'accomplissement de ses devoirs, doit être le rôle essentiel de tout pouvoir public. N'est-ce pas là ce que comporte le sens authentique de ce *bien commun* que l'État est appelé à promouvoir ? D'où il suit que la charge de ce « bien commun » ne comporte pas un pouvoir si étendu sur les membres de la communauté qu'en vertu de ce pouvoir il soit permis à l'autorité publique d'entraver le développement de l'action individuelle décrite tout à l'heure, de décider directement sur le commencement ou (en dehors du cas de légitime châtement) sur le terme de la vie humaine, de fixer à son gré la manière dont il devra se conduire dans l'ordre physique, spirituel, religieux et moral, en opposition avec les devoirs et droits personnels de l'homme, et à telle fin d'abolir ou rendre inefficace le droit naturel aux biens matériels.

Vouloir déduire une telle extension de pouvoir du soin de procurer le bien commun, serait fausser le sens même du bien commun et tomber dans l'erreur d'affirmer que la fin propre de l'homme sur la terre est la société, que la société est à elle-même sa propre fin, que l'homme n'a pas d'autre vie qui l'attend après celle qui se termine ici-bas.

L'économie nationale elle aussi, de même qu'elle est le fruit de l'activité d'hommes qui travaillent unis dans la communauté civile, ne tend pas non plus à autre chose qu'à assurer sans interruption les conditions matérielles dans lesquelles pourra se développer pleinement la vie individuelle des citoyens. Là où ceci sera obtenu de façon durable, un peuple sera, à parler exactement, riche, parce que le bien-être général et, par conséquent, le droit personnel de tous à l'usage des biens terrestres se trouvera ainsi réalisé conformément au plan voulu par le Créateur.

De là, chers fils, il vous sera facile de voir que la richesse économique d'un peuple ne consiste pas proprement dans l'abondance des biens, mesurée selon un calcul matériel pur et simple de leur valeur, mais bien dans ce qu'une telle abondance représente et fournit réellement et efficacement comme base matérielle suffisante pour le développement personnel convenable de ses membres. Si une telle juste distribution des biens n'était pas réalisée ou n'était qu'imparfaitement assurée, le vrai but de l'économie nationale ne serait pas atteint, étant donné que, quelle que fût l'opulente abondance des biens disponibles, le peuple, n'étant pas appelé à y participer, ne serait pas riche, mais pauvre. Faites au contraire que cette juste distribution soit effectivement réalisée et de manière durable, et vous verrez un peuple, bien que disposant de biens moins considérables, devenir et être économiquement sain.

Ces idées fondamentales sur la richesse et la pauvreté des peuples, il Nous semble particulièrement opportun

de les mettre devant vos yeux aujourd'hui où l'on est porté à mesurer et évaluer une telle richesse et pauvreté avec des balances et selon des critères purement quantitatifs, soit de l'étendue, soit de la quantité des biens. Si au contraire on estime à sa valeur exacte le but de l'économie nationale, alors celui-ci deviendra une lumière pour les efforts des hommes d'État et des peuples, et les éclairera pour s'engager spontanément dans une voie qui n'exigera pas de continuel sacrifices de biens et de sang, mais portera des fruits de paix et de bien-être général.

LE TRAVAIL

Comment à l'usage des biens matériels vient se relier le travail, vous le comprenez vous-mêmes, chers fils. *Rerum novarum* enseigne que le travail humain a une double propriété: il est personnel et il est nécessaire. Il est personnel, parce qu'il s'accomplit avec l'emploi des forces particulières à l'homme; il est nécessaire, parce que sans lui on ne peut se procurer ce qui est indispensable à la vie, dont la conservation est un devoir naturel, grave, individuel. Au devoir personnel du travail imposé par la nature correspond et s'enrichit le droit naturel de chaque individu à faire du travail le moyen de pourvoir à sa vie propre et à celle de ses fils: si profondément est ordonné en vue de la conservation de l'homme l'empire de la nature.

Mais notez qu'un tel devoir et le droit correspondant au travail est imposé et accordé à l'individu en première instance par la nature, et non par la société, comme si l'homme n'était qu'un simple serviteur ou fonctionnaire de la communauté. D'où il suit que le devoir et le droit d'organiser le travail du peuple appartient avant tout à ceux qui y sont immédiatement intéressés: employeurs et ouvriers. Que si ensuite eux ne remplissent pas leur tâche, ou ne peuvent le faire par suite de spéciales cir-

constances extraordinaires, alors il rentre dans les attributions de l'État d'intervenir sur ce terrain, dans la division et la distribution du travail, sous la forme et dans la mesure que demande le bien commun bien compris.

En tout cas, une légitime et bienfaisante intervention de l'État dans le domaine du travail doit, quelle qu'elle soit, rester telle que soit sauvegardé et respecté le caractère personnel de ce travail, et cela, soit dans l'ordre des principes, soit, autant que possible, en ce qui touche à l'exécution, et il en sera ainsi si les règlements de l'État ne suppriment pas et ne rendent pas irréalisable l'exercice des autres droits et devoirs également personnels: tels le droit au vrai culte divin; le droit des époux, du père et de la mère, à mener la vie conjugale et familiale; le droit à une raisonnable liberté dans le choix d'un état et dans la réponse à une vraie vocation; ce dernier, droit personnel s'il en fût de l'esprit humain, et droit très haut quand s'y joignent les droits supérieurs et imprescriptibles de Dieu et de l'Église, comme dans le choix et la réalisation des vocations sacerdotales et religieuses.

LA FAMILLE

Selon la doctrine de *Rerum novarum*, la nature même a lié intimement la propriété privée à l'existence de la société humaine et de sa vraie civilisation, mais dans un degré éminent à l'existence et au développement de la famille. Un tel lien est évident. N'est-ce pas la propriété privée qui doit assurer au père de famille la saine liberté dont il a besoin pour pouvoir remplir les devoirs que le Créateur lui a assignés, pour le bien-être physique, spirituel et religieux de la famille ?

Dans la famille la nation trouve la racine naturelle et féconde de sa grandeur et de sa puissance. Si la propriété privée doit pourvoir au bien de la famille, toutes les dispositions publiques, toutes celles par lesquelles

l'État en règle la possession, doivent non seulement rendre possible et maintenir cette fonction — fonction qui dans l'ordre naturel est sous certains rapports supérieure à toute autre, — mais encore en perfectionner toujours davantage l'exercice. Il serait contre nature de se vanter comme d'un progrès d'un développement de la société qui, ou par l'excès des charges ou par celui des ingérences immédiates, rendrait la propriété privée vide de sens, enlevant pratiquement à la famille et à son chef la liberté de poursuivre la fin assignée par Dieu au perfectionnement de la vie familiale.

Parmi tous les biens qui peuvent être objet de propriété privée, aucun n'est plus conforme à la nature, selon l'enseignement de *Rerum novarum*, que la terre, le bien sur lequel habite la famille et dont les fruits lui fournissent, entièrement ou au moins en partie, de quoi vivre. Et c'est rester dans l'esprit de *Rerum novarum* d'affirmer qu'en règle générale, seule cette stabilité puisée dans la propriété d'un bien terrien fait de la famille la cellule vitale la plus parfaite et la plus féconde de la société, cette possession réunissant dans une progressive cohésion les générations présentes et celles de l'avenir. Aujourd'hui l'idée d'espace vital et la création de tels espaces est au centre des buts sociaux et politiques: mais ne devrait-on pas, avant toute chose, penser à l'espace vital de la famille et libérer celle-ci des liens que lui imposent des conditions de vie ne lui permettant pas même de concevoir l'idée d'une maison à elle?

« Notre planète, avec ses immenses océans, ses mers, ses lacs, avec ses montagnes et ses plateaux couverts de neige et de glaces éternelles, avec ses grands déserts et ses terres inhospitalières et stériles, ne manque cependant pas de régions et de lieux propres à la vie, abandonnés au caprice d'une végétation spontanée, alors qu'ils s'adapteraient bien à être cultivés par la main de l'homme, à

ses besoins et aux activités de la civilisation; et plus d'une fois il est inévitable que certaines familles, émigrant d'ici ou de là, cherchent ailleurs une nouvelle patrie. Alors, selon l'enseignement de *Rerum novarum*, joue le droit de la famille à un espace vital. Là où il en sera ainsi, l'émigration atteindra son but naturel, comme souvent le confirme l'expérience, Nous voulons dire une distribution meilleure des hommes sur la surface terrestre apte à la colonisation agricole. Si des deux côtés, et ceux qui permettent de quitter le sol natal, et ceux qui reçoivent les nouveaux venus, continuent à avoir soin loyalement d'éliminer tout ce qui pourrait empêcher la naissance et le développement d'une vraie confiance entre le pays d'émigration et le pays d'immigration, tous tireront avantage d'un tel changement de lieu et de personnes: les familles recevront une terre qui sera pour elles terre paternelle, patrie dans le vrai sens du mot; les terres à population dense seront soulagées et leurs peuples se créeront de nouveaux amis en territoire étranger; les États enfin qui accueillent les émigrants s'enrichiront en citoyens laborieux. Ainsi les nations qui donnent et les États qui reçoivent contribueront à l'envi à l'accroissement du bien-être humain et au progrès de la civilisation humaine. >>

Tels sont, chers fils, les principes, les conceptions et les normes par lesquels Nous voudrions dès maintenant coopérer à la future organisation de cet ordre nouveau que le monde attend de la terrible fermentation des luttes présentes, qu'il souhaite de voir naître et apaiser les peuples dans la paix et la justice. Pour Nous, que Nous reste-t-il à faire, sinon, selon l'esprit de Léon XIII et selon les nobles intentions de ses enseignements, de vous exhorter à poursuivre et à développer l'œuvre que vos frères et vos sœurs de la génération précédente ont fondée d'un cœur si courageux? Ne laissez pas au milieu de vous s'éteindre ou s'affaiblir la voix des deux Pontifes

dans leurs encycliques sociales, cette voix qui marque si bien aux croyants, dans la régénération surnaturelle de l'humanité, leur devoir moral de coopérer au rétablissement de l'ordre dans la société et spécialement dans la vie économique, poussant à l'action non moins ceux qui participent à cette vie que l'État lui-même. N'est-ce pas là un devoir sacré pour tout chrétien ? Ne vous laissez pas, chers fils, déconcerter par les difficultés extérieures, ni décourager par les obstacles qui naissent du paganisme croissant de la vie publique. Ne vous laissez pas induire en erreur par les fabricants de théories fausses et malsaines, tristes courants qui entraînent non à l'accroissement, mais à la désagrégation et à la corruption de la vie religieuse; courants qui prétendent que, la rédemption appartenant à la grâce surnaturelle et étant par suite œuvre exclusive de Dieu, elle n'a pas besoin de notre coopération sur cette terre. O déplorable inintelligence de l'œuvre de Dieu ! *Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt* ¹. Comme si le premier effet de la grâce n'était pas de soutenir nos sincères efforts pour remplir chaque jour les commandements de Dieu, et comme individus, et comme membres de la société. Comme si depuis deux mille ans ne vivait pas et ne persévérât pas dans l'âme de l'Église le sentiment de la responsabilité collective de tous pour tous, ce sentiment qui a poussé et pousse encore les âmes jusqu'à l'héroïsme charitable des moines agricoles, des libérateurs d'esclaves, des guérisseurs de malades, des messagers de foi, de civilisation et de science à toutes les générations et à tous les peuples, en vue de créer des conditions sociales qui n'ont de valeur que pour rendre à tous possible et aisée une vie digne de l'homme et du chrétien. Vous, conscients et convaincus de cette responsabilité sacrée, ne vous contentez jamais, au fond

1. Rom., 1, 22.

de votre âme, d'une médiocrité générale des conditions publiques, dans laquelle la masse des hommes ne puisse, sinon par des actes de vertu héroïques, observer les divins commandements, inviolables toujours et dans tous les cas.

Si entre les projets et les réalisations apparaît parfois une disproportion évidente; s'il y a eu des fautes, comme du reste en toute activité humaine; s'il y a eu des divergences de vues sur la voie suivie ou à suivre, rien de tout cela ne doit vous faire perdre courage, ou ralentir votre marche, ou provoquer plaintes et reproches; rien ne peut nous faire oublier le fait consolant que, du providentiel message du Pape de *Rerum novarum*, a surgi, vive et limpide, une source d'esprit social fort, sincère, désintéressé; une source qui peut bien aujourd'hui se trouver recouverte par une avalanche d'événements divers plus forts qu'elle, mais qui demain, lorsque seront déblayées les ruines de cet ouragan mondial et que commencera le travail de reconstruction en vue d'un nouvel ordre social qu'on souhaite digne de Dieu et de l'homme, alors infusera un nouvel et vigoureux élan, une nouvelle exubérance de sève, à toute la floraison de civilisation humaine. Gardez la noble flamme de fraternel esprit social qu'il y a un demi-siècle la torche lumineuse et rayonnante de Léon XIII a rallumée dans les cœurs de vos pères; ne la laissez pas manquer d'aliment, ne permettez pas qu'éclairant de ses dernières étincelles vos hommages commémoratifs, elle vienne à mourir, éteinte par une lâche, peureuse et égoïste indifférence pour les besoins des plus pauvres de nos frères, ou emportée dans le tourbillon de poussière et de boue soufflé par l'esprit antichrétien ou non chrétien. Nourrissez-la cette flamme, avivez-la, élevez-la, dilatez-la; portez-la partout où s'élève vers vous un gémissement oppressé, une plainte de misère, un cri de douleur; réchauffez-la sans cesse à nouveau aux ardeurs de l'amour puisé dans le Cœur du Rédempteur à qui est

Charité

consacré le mois que nous commençons aujourd'hui. Allez à ce divin Cœur, doux et humble, refuge de tous ceux qui cherchent un réconfort dans la fatigue et sous le poids du travail: c'est le Cœur de Celui qui, pour toute œuvre sincère et pure, accomplie en son nom et selon son esprit, en faveur de ceux qui souffrent, qui sont affligés, abandonnés du monde et déshérités de tout bien, a promis la récompense de l'éternelle béatitude: soyez bénis de mon Père! Ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait!

(*Acta Apostolicae Sedis*, 23 juin 1941. Version officielle.)

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: July 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

[335]

TRACT A RÉPANDRE

LA MODE

*Allocution de S. S. Pie XII à la Jeunesse
catholique féminine*

—

Nous avons fait un tiré à part, en un élégant feuillet de huit pages, de l'importante allocution du Souverain Pontife sur les licences de la mode. Toutes les jeunes filles catholiques devraient méditer ces graves directives du vicaire de Jésus-Christ. Les mères et les éducatrices chrétiennes devraient aussi les lire pour mieux comprendre leurs responsabilités. Nous comptons sur le clergé et les groupements catholiques pour répandre ce feuillet dans tous nos foyers.

*15 sous la douzaine, \$1.00 le cent,
\$8.00 le mille.*

■

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
MONTRÉAL

BNQ



C 000 093 078

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

165. *L'Union ouvrière*.
Abbé L.-A. Lafortune et Gérard Tremblay
166. *Les Anciennes Corporations*.
R. P. Stanislas, P. S. V.
167. *Le Communisme international au Canada*.
E. S. P.
168. *Parents et Maîtres, leur collaboration*.
Abbé Arthur Maheux
169. *L'Enseignement agricole d'hiver*. Albert Rioux
170. *Le Cinéma*. Oscar Hamel
171. *La Crise protestante*.
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
- 172-173. *La Formation technique*.
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
174. *La Gaspésie intérieure*. Péninsulaire
175. *Chefs ouvriers catholiques*. L.-G. Hogue
176. *La Mission sociale de l'hygiène*.
Dr J.-A. Baudouin
177. *Les Associations ouvrières au Canada*. E. S. P.
178. *Rotary et Maçonnerie*. E. S. P.
179. *L'Indissolubilité du mariage*.
R. P. E. Jombart, S. J.
180. *Le Tourisme source de richesse*.
Eugène L'Heureux
181. *La Vaccination antituberculeuse*.
Dr J.-C. Bourgoïn
182. *L'Utilisation des sous-produits de la pêche*.
Joseph Risi
- 183-184. *La Paroisse au Canada français*.
R. P. Adélarde Dugré, S. J.
185. *L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique*.
Abbé J.-Ad. Sabourin et R. P. Schelpe, S. J.
186. *L'Industrie chimique et le Canada*.
R. P. Pierre Fontanel, S. J.
187. *Le Travail des jeunes filles*.
Mme W. Raymond
188. *Les Communautés religieuses et la Cité*.
Juge C.-E. Dorion
189. *Les Œuvres dans la Cité*.
R. P. Bonhomme, O. M. I.
190. *Le Syndicalisme catholique canadien*. E. S. P.
191. *La Semaine sociale de Chicoutimi*.
Wilfrid Guérin
192. *L'Eglise et la question syndicale*.
PP. Arendt et Muller, S. J.
193. *Nos Orphelins*. Sœur Allaire, etc.
- 194-195. *Encyclique sur l'éducation de la jeunesse*.
S. S. Pie XI
196. *L'Enseignement religieux*. S. G. Mgr Ross
197. *La Semaine du dimanche*. XXX
198. *Pour nos enfants*. Sœur Marie Hadelin, etc.
199. *La Préférence aux Syndicats catholiques*. XXX
200. *Pour le bon journal*.
Abbé A. Robert et O. Héroux
201. *Le Sens catholique*.
E. Mercier et G. Ladouceur
- 202-203. *L'Apostolat laïque*.
R. P. Archambault, S. J.
- 204-205. *Instruction ou Education*. Esdras Minville
206. *En Russie soviétique*. E. S. P.
- 207-208. *Manuel antibokhériste*. E. S. P.
209. *La Participation des laïques à l'apostolat*.
Antonio Ferrault
- 210-211. *L'Encyclique « Quadragesimo anno »*.
S. S. Pie XI
212. *Le Mariage chrétien*. R. P. Adélarde Dugré, S. J.
213. *L'Etat et la morale publique*. Léo Pelland
- 214-215. *L'Etat et le mariage*. Juge C.-E. Dorion
216. *L'Activité sociale des prêtres de Belgique*.
R. P. Albert Muller, S. J.
- 217-218. *Cahier anticommuniste*. E. S. P.
219. *Pour la colonisation*. E. S. P.
220. *Le Réseau communiste*.
R. P. Thomas-M. Lamarche, O. P.
221. *Pour la paix*. E. S. P.
222. *La Famille*. R. P. C. Rutché, C. S. Sp.
- 223-224. *Le Plan quinquennal*.
Entente Internationale
225. *La Profession agricole*.
Abbé Georges-M. Bilodeau
226. *Les Opérations de Bourse et leur moralité*.
R. P. Bournival, S. J.
227. *Le Retour de la mère au foyer*.
Rde Sr Gérin-Lajoie
228. *La Place des enfants n'est pas au cinéma*.
E. S. P.
230. *L'Action catholique et l'Épargne populaire*.
E. Poirier et W. Guérin
- 232-233. *Pour la Restauration sociale au Canada*.
E. S. P.
237. *L'Agriculture, base économique d'une nation*.
Abbé Edouard Beaudoin
238. *L'Œuvre de la Colonisation*. Esdras Minville
241. *L'Encyclique « Quadragesimo anno »*.
Abbé Philippe Perrier
242. *La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.*
Mgr Georges Gauthier
- 243-244-245. *Le Mouillage du capital*.
Adrien Gratton
- 251-252. *Journées anticommunistes — I*. E. S. P.
253. *Journées anticommunistes — II*. E. S. P.
- 254-255. *La Menace communiste au Canada*.
R. P. Archambault, S. J.
256. *L'Organisation corporative*. Eugène Duthoit
257. *Le Chômage de la jeunesse*. E. S. P.
- 258-259. *Déclaration — Thèses — Statuts*.
Ligue de la Classocratie
260. *Le Scoutisme*. R. P. Oscar Bélanger, S. J.
261. *L'Apôtre laïque*.
R. P. Thomas Pintel, C. SS. R.
262. *Le Komintern*. Entente Internationale
263. *L'Encyclique « Immortale Dei »*.
S. S. Léon XIII
264. *Allocations familiales*. Claire Hoffner
265. *Les Relations avec Moscou*. E. S. P.
266. *La Crise libérale*. R. P. Albert Muller, S. J.
267. *Le Syndicalisme catholique au Canada*.
R. P. Archambault, S. J.

PUBLICATIONS DE L'E. S. P.

(Suite)

268. *L'Ordre corporatif*. A. Muller, S. J., et E. Duthoit
- 269-270. *Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.*
En collaboration
271. *Caisse populaires et rédemption sociale*. Cardinal Villeneuve, C. Vaillancourt et E. Poirier
272. *Comment établir l'organisation corporative au Canada*. Eadras Minville
273. *L'Orientalion professionnelle*.
Abbé Irénée Lussier
- 274-275. *Pour le Christ-Roi et contre le communisme*. E. S. P.
276. *Les Exercices spirituels*.
R. P. Archambault, S. J.
277. *Petit Catéchisme anticomuniste*.
P. Richard Arès, S. J.
278. *La Vérité sur l'Espagne*.
Cardinal Isidro Goma Tomas
279. *L'Action catholique spécialisée*.
R. P. Adrien Malo, O. F. M.
- 280-281. *Encycliques « Digni Redemptoris » et « Mit brennender Sorge »*. S. S. Pie XI
282. *La Formation sociale dans nos collèges classiques*. Abbé Damien Robert
283. *Le Vendredi saint de l'Eglise d'Espagne*.
Secrétariat des C. M.
284. *La Coopération économique*.
Abbé L. Beaugard et Jean-B. Cloutier
285. *Le Syndicalisme national catholique*. E. S. P.
286. *La Malfaisance du capitalisme actuel*.
Abbé Georges Côté
287. *L'Action catholique au Canada*.
R. P. Archambault, S. J.
288. *Le Problème rural*. Nos Evêques
- 289-290. *Catéchisme de l'organisation corporative*.
P. Richard Arès, S. J.
291. *Encyclique « Libertas praestantissimum »*.
S. S. Léon XIII
292. *Jeunesse et politique*. Jean Filion
293. *Pour que tées notre français*.
P. Gabriel La Rue, S. J.
294. *L'Action catholique et les religieuses*.
R. P. Archambault, S. J.
295. *Petit Catéchisme d'éducation syndicale*.
P. Richard Arès, S. J.
296. *L'Industrie dans l'économie du Canada français*.
Olivar Asselin
297. *Pour un ordre nouveau*.
Mgr Desranleau et le Cardinal Villeneuve
298. *Mentalité communiste*. Mgr J. T. McNicholas
299. *Lettre pastorale collective sur la tempérance*.
Nos Evêques
300. *La Nationalisation des entreprises*.
Mgr Wilfrid Lebon
- 301-302. *Le Comité paroissial*.
R. P. Archambault, S. J.
303. *Une enquête sur le communisme à Québec*.
Edouard Laurent
304. *Un pays qui a ruralisé son enseignement primaire*. François-Xavier Boudreau
305. *L'Eglise et les grands programmes de l'heure présente*. S. Exc. Mgr Carton de Wiart
306. *La Corporation professionnelle*.
Maximilien Caron
307. *La Législation anticomuniste dans le monde*.
E. S. P.
308. *La Paix*. S. S. Pie XII
309. *L'Espagne au sortir de la guerre*.
R. P. Joseph Ledit, S. J.
310. *Lettre encyclique « Summi Pontificatus »*.
S. S. Pie XII
311. *Tempérance*. Dr Jean-Charles Miller
312. *Vers un ordre nouveau par l'organisation corporative*. F.-A. Angers, L.-M. Gouin,
E. Gibeau, M. Caron, R. Arès, S. J.
313. *La Canalisation du Saint-Laurent*.
Paul-Henri Guimont
314. *Notre relèvement économique*.
R. P. Archambault, S. J.
315. *L'Eglise et l'ordre social*. Episcopat américain
316. *Notre dimanche chrétien*.
S. Exc. Mgr Anastase Forget
317. *Le Samaritanisme moderne ou Service social*.
R. P. Emile Bouvier, S. J.
318. *Radicalisme moderne*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
- 319-320. *La Jeunesse et l'Action catholique*.
R. P. Archambault, S. J.
321. *Le Racisme*. R. P. Arthur Caron, O. M. I.
322. *Les Jésuites*. Jean Guiraud
323. *L'Education nationale*.
Abbé Paul-Emile Gosselin
324. *Les Religieux et l'Action catholique*.
R. P. Archambault, S. J.
325. *La Reconstruction de la France*. E. S. P.
326. *La Communion des saints*. S. S. Pie XII
327. *La Situation démographique de la France*.
Georges Pernot
328. *La Restauration sociale*. Nos Evêques
329. *Les Bases d'une paix juste*. S. S. Pie XII
330. *Causeries sur les encycliques*. E. S. P.
331. *L'Esprit de l'Action catholique d'après Pie XII*.
R. P. Archambault, S. J.
332. *Par delà les guerres*. R. P. Joseph Ledit, S. J.
333. *La Restauration de la famille française*.
E. S. P.
334. *La Société contemporaine*.
335. *L'Ordre nouveau (Alloué)*.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs la responsabilité de ses écrits.

93078

